

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Enseigner dans un établissement français à l'étranger parcours enseigner les mathématiques en collège et lycée

Présentation

Une formation adossée à un diplôme.

Le Diplôme Universitaire « Enseigner en établissement français à l'étranger » propose aux enseignants recrutés dans les établissements français à l'étranger non titulaires (statut de « recruté local ») une formation d'adaptation à l'emploi ; cette formation permet l'obtention d'un diplôme suite à un processus d'évaluation des acquisitions. Le DU EEFE s'articule autour de contenus propres aux gestes professionnels des enseignants, de données didactiques et pédagogiques des disciplines scolaires, de l'intégration du numérique dans l'enseignement et d'une approche inclusive de la difficulté scolaire. Les contenus s'ancrent également sur la gestion de la diversité des publics accueillis dans un établissement français à l'étranger, notamment autour de la diversité linquistique.

L'enjeu de la formation est de permettre aux enseignants de mieux vivre la classe et ainsi de favoriser la réussite des élèves.

Une formation et un diplôme liés à un contexte

Pour comprendre l'intérêt de ce diplôme, rappelons que les établissements français à l'étranger recrutent deux types de personnels :

- des personnels expatriés ou résidents qui sont titulaires de l'Education Nationale ;
- des personnels dits «recrutés locaux» qui sont recrutés directement par un établissement scolaire avec un contrat conforme au droit local.

Dans le cas des recrutés locaux, le besoin de formation est reconnu comme important car ces personnes n'ont pas suivi de formation relative à l'enseignement, à la pédagogie et à la didactique disciplinaire et professionnelle. Le fait de pouvoir également acquérir un diplôme leur confère une légitimité à enseigner : au-delà d'une reconnaissance professionnelle, c'est aussi une reconnaissance personnelle que permet l'accès au diplôme.

Une formation pensée et proposée à distance

C'est dans le cadre du concept d'universités numériques et d'apprentissage en ligne (e-learning) que le DU EEFE a été pensé : la formation se déroule totalement à distance via la plateforme Moodle qui est accessible 24h/24 et tous les jours de la semaine. Cette numérisation des contenus et cette disponibilité répond à deux réalités :

- le public auquel s'adresse ce diplôme (public la plupart du temps en emploi) nécessite l'individualisation et la personnalisation de la formation et doit donner la possibilité à chacun de suivre la formation à son rythme. Cela oblige la création de ressources numériques de qualité (diaporama, vidéo, etc.), accessibles et explicites ;
- le public inscrit se répartit sur un grand nombre de pays aux fuseaux horaires différents.

Un diplôme structuré en parcours

Le DU EEFE comporte cinq parcours (professeur des écoles, de mathématiques, de français, d'histoire géographie, de sciences).

Les différents parcours sont articulés autour d'unités d'enseignement (UE) composées de plusieurs modules. Chaque unité d'enseignement est bâtie en lien avec les programmes de l'Education Nationale. Elle propose des références explicites aux travaux de recherche en neurosciences et présentent des usages du numérique en contexte.

Chaque module s'appuie sur des contenus, des travaux à réaliser, une réflexion à mener en lien avec la thématique de l'UE. Un calendrier est établi pour l'ouverture de chaque module, la durée du module est en principe de deux semaines. Les modules prennent en compte les aspects relatifs à la conception, à la réalisation, à l'évaluation des séances d'enseignement.

Une formation validée par l'obtention d'un diplôme

Pour obtenir le DU, les stagiaires doivent déposer des travaux qui seront notés. Chacun de ces travaux est pensé en lien avec le travail de la classe et répond à la logique de la formation d'adulte et du développement professionnel : les travaux font l'objet de rendus intermédiaires qui permettent aux formateurs de donner des conseils sur les directions à prendre, les modifications à apporter... L'évaluation porte sur deux modules pour chaque unité d'enseignement. La note accordée pour chaque unité d'enseignement est obtenue par la moyenne des notes des deux modules évalués (chaque module noté compte pour 50% de la note de l'unité d'enseignement). L'obtention du DU est déclarée lorsque la moyenne générale des unités d'enseignement est égale ou supérieure à 10. Cela signifie que les notes des unités d'enseignement se compensent les unes avec les autres.

Le diplôme mentionnera le parcours que l'étudiant a suivi.

Préparation au CAPEFE

La mise en place de cette nouvelle certification est accompagnée par le DU EEFE. En effet les contenus et les évaluations vous permettent de vous préparer aux épreuves. Une unité d'enseignement optionnelle peut également vous permettre de mieux en saisir les enjeux.

Maquette

UE 1 : Enseigner les mathématiques dans le second degré

- Module 1 : Connaitre le statut de la langue française et le profil linguistique de l'élève
- Module 2 : Penser la résolution de problèmes en mathématiques comme vecteur d'apprentissages
- Module 3 : Enseigner la proportionnalité dans le second degré
- Module 4 : Enseigner l'algèbre dans le second degré

UE 2 : Connaître le système éducatif français pour enseigner

- Module1 : Découvrir le système éducatif français à travers ses spécificités
- Module 2 : S'approprier des démarches pédagogiques variées au bénéfice de la réussite de tous les élèves
- Module 3 : Penser le rôle et la mise en œuvre de l'évaluation dans l'enseignement

UE 3 : Développer des pratiques inclusives, numériques et citoyennes dans un contexte interculturel

- Module 1 : Développer une culture du « vivre ensemble »
- Module 2 : Prendre en compte les besoins spécifiques des élèves
- Module 3 : Penser l'intégration des outils numériques dans l'enseignement

UE 4 optionnelle : Préparation au CAPEFE UE optionnelle non évaluée pour l'obtention du DU

- Module 1 : Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger
- Module 2 : Connaître les réseaux d'enseignement du français et en français à l'étranger
- Module 3 : Présenter un système éducatif dans une aire linguistique, le comparer au système éducatif français

Calendrier à titre indicatif susceptible d'être modifié

N N
UES module (NE)
1 Mar. 1
(EV) (EV) (CV) (CAPEFE CAPEFE (ME2) (ME2)
Sam Mer. Mar. Jeu. Jeu. Ven. Ven. War. Ven. Mar. Ven. Mer. Jeu. Ven. Mer. Jeu. Ven. Mer. Jeu. Ven. Mer. Jeu. Jeu. Ven. Mer. Jeu. Jeu. Jeu. Jeu. Jeu. Jeu. Jeu. Jeu
30.082 383 383 383 383 383 383 383 383 383 3
Travail personnel UE I module 4 module 4 module 4 module 3 métropole module 3 (EV)
A A A Address Address A Ad
CAPETER ONLINE O
MARS Most Land
UE3 (NE) (NE) (NE) (NE) (NE) (NE) (NE) (NE)
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
22 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2
0 0
UE1 module 3 (EV)
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
ANVIER 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Market M
DECEMBER DANNIER Fame
CECENTRICE CANVIER C
Marker M
NOVEMBRR
NOVEMBRE NOVEMBRE NOVEMBRE 1
NOVEMBRE NOVEMBRE NOVEMBRE 1
OCTOBRE NOVEMBRE
NOVEMBRE NOVEMBRE NOVEMBRE 1

La plateforme de cours

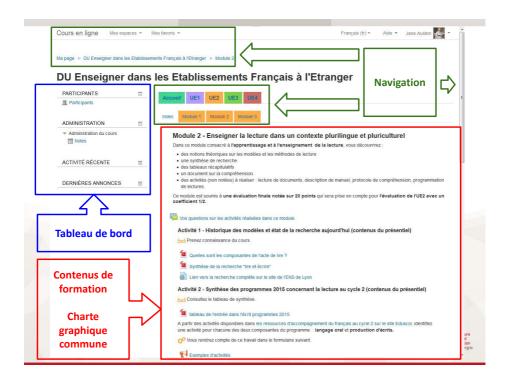
Module de prise en main de la plateforme (10h)

Dans une formation à distance, il est souvent nécessaire de formaliser des moments qui se déroulent naturellement lorsque les personnes se rencontrent "en vrai" et qui participent à la bonne marche de toute formation que ce soit pour des enfants ou des adultes.

Le premier contact entre les participants à une action de formation en fait partie. Les personnes se parlent, échangent, prennent conscience qu'ils font partie d'un groupe qui partage envies, peurs, objectifs, questionnements...

Ce moment informel n'est pas à négliger car il est le socle sur lequel se bâtira plus tard la coopération, les échanges, l'entre-aide, gage d'une formation qui permettra à tous de réussir.

Ce module a donc pour objectif de faire connaissance et de s'approprier la plateforme : se présenter, compléter son profil, les outils de régulation.



Description des Unités d'Enseignement

UE1 : Enseigner les mathématiques dans le second degré

Module 1 10 heures	Connaître le statut de la langue française et le profil linguistique de l'élève
Description	Dans un contexte plurilingue, ce module permet de découvrir les différents statuts de la langue française : FLM, FLS, FLE, FLSco et les enjeux qui sont sous-tendus. Il invite l'enseignant à connaître le profil linguistique de ses élèves en lien avec les particularités de la langue hôte. Il présente des ressources disponibles, notamment numériques, et des démarches pédagogiques adaptées, dans un tel contexte.
Module 2 10 heures	Penser la résolution de problèmes en mathématiques comme vecteur d'apprentissages
Description	La résolution de problème occupe une place centrale dans l'enseignement des mathématiques dans le système éducatif français. Nous étudierons dans ce module les différents types de problèmes qu'il est possible de mettre en œuvre dans les classes. Au travers de situations concrètes nous pourrons voir l'intérêt de ces divers dispositifs d'enseignement, en tenant compte des différences culturelles et linguistiques qui peuvent se présenter dans un établissement français à l'étranger.
Module 3 10 heures	Enseigner la proportionnalité dans le second degré
Description	 Au travers de l'analyse de situations d'apprentissage, seront mis en évidence : Les différents cadres dans lesquels la proportionnalité est mise en œuvre (cadre numérique, cadre graphique, cadre des grandeurs) Les différentes procédures de résolution et les propriétés mathématiques des fonctions linéaires sous-jacentes Les variables didactiques permettant de faire évoluer les procédures des élèves Les traces écrites possibles, institutionnalisation s'appuyant sur les procédures élèves
Module 4 10 heures	Enseigner l'algèbre dans le second degré
Description	 Au travers de l'analyse de situations et de productions d'élèves, et en appui sur l'analyse des documents officiels (programmes B0, et documents ressources pour la classe) seront mis en évidence : Les différents statuts de la lettre travaillés en algèbre (variable, inconnue, indéterminée, paramètre) Les difficultés, obstacles rencontrés par les élèves Les situations permettant de contraindre les élèves à passer d'une résolu-tion arithmétique des problèmes à une résolution algébrique Les traces écrites possibles, institutionnalisation s'appuyant sur les procédures élèves

Bibliographie indicative UE1

- Les enjeux de la didactique dans l'enseignement de mathématiques, Briand J., Hatier 1995.
- Mots-clés de la didactique des sciences, Astolfi JP, De Boeck 2008.
- Enseigner les mathématiques à l'école primaire, Dias T., Magnard 2018
- Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015 programmes de cycle 3 et de cycle 4
- Document ressource pour la classe « Proportionnalité au collège » Juillet 2005
- Document ressource pour la classe « Du numérique au littéral au collège » Février 2008
- La théorie des situations didactiques de Brousseau, Alain KUZNIAK, REPERES IREM. N° 61 octobre 2005
- Enseignement de l'algèbre élémentaire, Bilan et perspectives, Hors série Revue RDM, éditions La pensée sauvage 2012

Bibliographie indicative UE2

Textes cadres:

- Bulletin officiel n°17 du 23 avril 2015 : Socle commun de connaissances, de compétence et de culture
- Bulletin officiel n°2 du 26 mars 2015 : Programmes d'enseignement de l'Ecole Maternelle.
- Bulletin officiel n°11 du 26 novembre 2015 : Programmes d'enseignement de l'Ecole Elémentaire et du Collège (hors français, mathématiques et enseignement moral et civique)
- Bulletin officiel n°11 du 26 juillet 2018 : Ajustements apportés aux programmes d'enseignement de français, mathématiques et enseignement moral et civique de l'Ecole Elémentaire et du Collège

Sciences de l'éducation :

- L'innovation pédagogique, Tricot, A.(2017) Retz
- Evaluer pour (mieux) faire apprendre, Rey Olivier, Feyfant Annie. (2014) Institut français de l'éducation, dossier de veille de l'IFE n°94

Psychologie de l'éducation :

La psychologie de l'enfant, Houdé, O. (2004), PUF

UE2 Connaître le système éducatif français pour enseigner

Module 1 10 heures	Découvrir le système éducatif français à travers ses spécificités
Description	Lorsque l'on enseigne dans un établissement français à l'étranger, il convient d'analyser en quoi le système éducatif français s'intègre parfaitement ou dans certaines limites au contexte éducatif du pays hôte. Pour pouvoir faire ce travail, il convient tout d'abord d'avoir une bonne connaissance du système éducatif français. Ce sera l'objet de ce module. Nous verrons donc: Les spécificités du système éducatif français. Les textes cadres: loi d'orientation, socle commun de connaissances, de compétences et de culture, programmes. Les programmes: analyse des programmes d'un cycle choisi par chaque formé et mise en relief des concepts clés.
Module 2 10 heures	S'approprier des démarches pédagogiques variées au bénéfice de la réussite de tous les élèves
Description	Le but de tout système éducatif est la réussite des élèves. Mais pour atteindre cet objectif, tous les pays ne prônent pas les mêmes dispositifs, les mêmes démarches pédagogiques. Lorsque l'on enseigne dans un établissement français à l'étranger, il convient de connaitre les démarches pédagogiques prônées par le système éducatif français et de les mettre en perspective avec celles mises en œuvre dans le pays d'accueil. Cela permet d'apporter une cohérence dans ce que l'on propose aux élèves. Voici quelques principes mis en avant par le système éducatif français. Ils constitueront les chapitres de ce module : Chapitre 1 : Les gestes professionnels. Chapitre 2 : La pédagogie de projet. Chapitre 3 : L'explicitation. Chapitre 4 : La différenciation pédagogique. Chapitre 5 : Le travail de groupe.
Module 3 10 heures	Penser le rôle et la mise en œuvre de l'évaluation dans l'enseignement
Description	 Quels que soient les pays dans lesquels on enseigne, la question de l'évaluation est présente. Les conceptions peuvent, par contre, être très différentes. Afin de questionner nos conceptions personnelles, celles mises en avant par le système éducatif français et par la suite celles du pays hôte, ce module abordera les thématiques suivantes : Les fonctions de l'évaluation. Les modes d'évaluation. Les effets de certaines situations scolaires ou de certains modèles sur les résultats des élèves. L'évaluation par compétence. Les conceptions actuelles de l'évaluation et les outils institutionnels d'évaluation du système éducatif français (BO n°3 du 21 janvier 2016).

UE3 Développer des pratiques inclusives, numériques et citoyennes dans un contexte interculturel

Module 1 10 heures	Développer une culture du « vivre ensemble »
Description	L'ensemble des disciplines enseignées au collège et au lycée sont concernées par les thématiques citoyennes et la dimension du «vivre ensemble» à l'école. Ces questions ont le mérite aujourd'hui d'interroger tout à la fois les contenus disciplinaires et les pratiques pédagogiques : • Mener une réflexion sur les enjeux de l'Enseignement Moral et Civique (EMC) et sur la laicité, dans le cadre d'un établissement français à l'étranger. • L'EMC au «carrefour» des disciplines et des pédagogies • Comment intégrer et mettre en œuvre les dimensions du «vivre ensemble» dans sa propre discipline, au collège et au lycée : «quelles ressources disponibles, quels contenus et activités mettre en place, quels dispositifs pédagogiques déployer» ?

Module 2 10 heures	Prendre en compte les besoins spécifiques des élèves
Description	Permettre à l'école d'être pleinement inclusive est une ambition forte de la politique éducative menée par la France. Cette ambition rencontre la nécessité fondamentale de l'enseignement français à l'étranger de prendre en compte la diversité des publics, des langues et des cultures. Ce module vise le développement de savoirs professionnels afin de : Sensibiliser aux enjeux de l'école inclusive Identifier les besoins des élèves en lien avec une connaissance des troubles des apprentissage, étayée par des apports en neuroscience. Mettre en œuvre des réponses adéquates en mobilisant des ressources institutionnelles, pédagogiques et matérielles notamment numériques. Ces principes généraux seront détaillés dans le domaine du langage oral et écrit car celui-ci met en évidence des besoins partagés entre les élèves non francophones et ceux porteurs d'un trouble spécifique du langage.

Module 3 10 heures	Penser l'intégration des outils numériques dans l'enseignement
Description	Penser l'intégration des outils numériques dans l'enseignement c'est trouver un équilibre entre la formation des élèves aux compétences numériques et la recherche de plus-values pédagogiques dans les pratiques de classe. Cet équilibre n'est pas simple à trouver, les dérives technologiques sont nombreuses. Ce module vise donc à accompagner le développement professionnel des enseignants par Un cadrage de la place du numérique à l'école (dans les programmes et le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture). Son articulation avec la formation des élèves aux compétences numériques conformément au Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN). L'identification des plus-values sur les gestes professionnels des grands types d'outils numériques mobilisables dans l'enseignement.

Bibliographie indicative UE3

- Programmes EMC, 2015
- Programmes EMC 2015 / ajustements au programme 2018
- Les pièges de l'égalité des chances, François Dubet (2009)
- L'intégration a des limites, pas l'école inclusive !, Serge Thomazet (2010)
- Document d'accompagnement mise en œuvre du cadre de référence des compétences numériques, Direction du Numérique pour l'Education (2019)

UE4 (optionnelle) Préparer le CAPEFE

Module 1 10 heures	Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger
Description	La vision du monde est intimement liée au contexte dans lequel on se situe pour le regarder et des concepts utilisés pour l'analyser. Comprendre les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger nécessite par exemple un détour par ce qu'est aujourd'hui la Francophonie. A la fois organisation institutionnelle et outils de dialogue entre les cultures, la Francophonie ne doit pas être vue comme une stratégie de défense d'un passé mais plutôt sous l'angle de la modernité et de son développement. Faire de la langue française un outil de communication, un vecteur culturel entre des populations, un lien entre des aires culturelles et géographiques diverses, nécessite de développer une stratégie et de disposer d'outils, de structures pour le faire. Dans ce module nous nous pencherons dans un premier temps sur la Francophonie aujourd'hui, sa stratégie de développement et l'identification des acteurs institutionnels (SCAC, OIF, AUF). Puis, dans un deuxième temps, nous verrons comment l'image de la France à l'étranger, l'exemplarité du personnel enseignant et d'éducation en poste à l'étranger et son rôle au titre de la coopération sont fondamentaux et s'illustrent dans un établissement homologué.

Module 2 10 heures	Connaître les réseaux d'enseignement du français et en français à l'étranger
Description	Les réseaux et structures d'enseignement du français et en français à l'étranger sont nombreux (Institut Français, Alliances Françaises, AEFE, Label Franc Education). De son côté le réseau des établissements français à l'étranger homologués par l'AEFE comporte plus de 500 établissements. Ce réseau est marqué par la diversité du statut des établissements, la pluralité du profil des enseignants mais aussi la richesse des échanges et des projets ; il assure également une représentation forte de la France à l'étranger.
	Ce module permettra d'identifier l'identité et la spécificité de chacun de ces réseaux et structures afin de comprendre comment se développe la puissance éducative française et quelle cohérence les anime. L'exemple du réseau des établissements homologués sera développé (les différents acteurs et les liens qui les unissent, la place particulière et spécifique que jouent les parents d'élèves, le plurilinguisme comme marqueur identitaire de ces établissements).

Module 3 10 heures	Présenter un système éducatif dans une aire linguistique, le comparer au système éducatif français
Description	Ce module vise à la mise en perspective des apports des modules du DU avec une situation concrète d'enseignement à l'étranger ou une projection dans cette situation (de préférence celle décrite dans l'évaluation du précédent module).
	En prenant appui notamment sur les cours du module 1 de l'UE2 « Découvrir le système français à travers ses spécificités », et dans la continuité de l'évaluation du module 2 de l'UE4 « Connaître les réseaux d'enseignement du français et en français à l'étranger » vous effectuerez une comparaison entre les particularités du système éducatif du pays hôte (ou pays étudié) et celles du système éducatif français.
	En prenant appui sur les cours notamment des modules 2 « S'approprier des démarches pédagogiques variées au bénéfice de la réussite de tous les élèves » et 3 « Penser le rôle et la mise en œuvre de l'évaluation dans l'enseignement » de l'UE2 vous poursuivrez le travail précédent et vous ferez ressortir deux ou trois pratiques pédagogiques prônées par le pays hôte en envisageant les incidences qu'elles pourraient avoir sur vos pratiques. (Un modèle de travail attendu vous sera fourni.)
	Dans le cadre de ce processus un travail de groupe et de feedbacks entre pairs sera mis en place. Un temps de présentation de votre premier jet à un groupe de 3 étudiants suivi de feedbacks de leur part vous permettra de faire évoluer celui-ci.

Bibliographie indicative UE4

- Consulter le site internet de l'AEFE et plus particulièrement : le memento des établissements.
- La langue française dans le monde, Organisation internationale de la francophonie (disponible en ligne)
- Brochure «L'enseignement français à l'étranger» téléchargeable sur la page «Système éducatif français à l'étranger»
- Brochure parcours langue réseau AEFE
- Les 50 propositions de la FAPEE pour l'évolution du réseau (2018)

	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 1
	Description des modalités d'évaluation
Module 1	Non évalué
Module 2	Il faudra rendre dans les délais impartis un travail noté sur 20. Il sera proposé une analyse de documents pédagogiques et/ou de travaux d'élèves permettant de vérifier la bonne compréhension des concepts et méthodes du cours.
	 Critères d'évaluation : appropriation et utilisation des concepts de didactique. capacité à décrire et à analyser une séance ou des productions d'élèves
Module 3	Un dossier de 5 pages maximum présentant a priori une activité déroulée en classe l'objectifs d'apprentissage, pré-requis, variables didactiques, difficultés ou erreurs attendues) en lien avec la proportionnalité, une analyse des procédures élèves utilisées et une trace écrite s'appuyant sur ces procédures élèves.
	 Critères d'évaluation : Pertinence des choix didactiques opérés, en lien avec les objectifs choisis Pertinence de l'analyse des productions d'élèves Capacité à produire une institutionnalisation à partir des procédures élèves en vue de les faire évoluer
Module 4	Analyse d'un énoncé d'activité extrait d'un manuel scolaire ou d'une ressource numérique : statut de la lettre travaillé, objectif d'ap- prentissage, type de tâche donné à l'élève, anticipation des procédures de résolution, explicitation de choix pédagogiques pour une mise en œuvre dans une classe avec éventuellement propositions de modifications de l'énoncé.
	 Critères d'évaluation: Capacité à définir les objectifs visés et à cerner les variables didactiques de la situation Pertinence de l'anticipation des procédures de résolution Capacité à produire un scénario de classe en adéquation avec les objectifs visés

	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 2
	Description des modalités d'évaluation
Module 1	Non évalué
Module 2	 En fonction du cycle que vous choisirez, une trame de projet vous sera fournie. Vous devrez compléter cette trame au fur et à mesure des chapitres de ce module. Fin de chapitre 2: Vous rédigerez un document de deux pages dans lequel: Vous analyserez en quoi le dispositif qui vous est soumis rentre bien dans la cadre de la pédagogie de projet. Vous identifierez les disciplines et les compétences des programmes travaillées. Vous ferez une analyse de cette démarche interdisciplinaire lintérêts pour les élèves, pour l'enseignant; difficultés envisageables) Vous analyserez la place à accorder à la production finale. Vous ciblerez des intervenants extérieurs potentiels puis vous analyserez en quoi il est intéressant d'avoir recours à ces personnes, comment rendre ce temps d'intervention optimum et comment co-intervenir en classe. Fin de chapitre 3: Vous rédigerez un document de 1 page dans lequel vous montrerez comment l'injonction d'explicitation peut être prise en compte.
	Fin de chapitre 4: Vous rédigerez un document de 1 page dans lequel vous montrerez comment l'injonction de différencier peut être prise en compte. Fin de chapitre 5: Vous rédigerez un document de 1 page dans lequel vous montrerez comment un dispositif de type Jigsaw peut être mis en place et quelles sont les plus-values et les difficultés de mise en place. Critères d'évaluation: • pertinence des liens entre le cours et les choix opérés pour la description et l'analyse • capacité à décrire et à analyser • qualité de la maîtrise du français
Module 3	Vous constituerez un document de 5 pages présentant une analyse de documents et la présentation d'une situation d'évaluation mise en œuvre ou à mettre en œuvre avec ses élèves Critères d'évaluation: • pertinence des liens entre le cours et les choix opérés • capacité à décrire et à analyser • qualité de la maîtrise du français

	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 3
	Description des modalités d'évaluation
Module 1	Module 1 Un document entre 3 et 5 pages maximum (annexes comprises) qui présente d'abord une réflexion personnelle et contextualisée sur les liens entre la discipline enseignée (mathématiques) et l'Enseignement Moral et Civique et les enjeux de cette articulation. Exposer ensuite de façon détaillée une séance ou un moment d'activité dans cette discipline (mathématiques) qui montre la mise en œuvre des dimensions liées à l'EMC, dans le cadre de l'enseignement de cette discipline dans le contexte d'un établissement français à l'étranger.
	 Critères d'évaluation : Pertinence dans l'appropriation personnelle et contextualisée des liens et enjeux entre les Mathématiques et l'EMC, dans le cadre d'un établissement à l'étranger
	 Analyse a priori (et si possible a postériori) d'une séance ou activité menée en classe, qui prend en compte les liens entre EMC et les Mathématiques (une analyse ne doit pas se limiter à une simple évocation du déroulement de la séance) Les attendus (objectifs, modalités de mise en œuvre, consignes) dans la construction d'une fiche de préparation de séance et/ou d'un moment d'activité en classe
Module 2	Non évalué
Module 3 Autour d à s'inscr compéte	Autour de l'élaboration d'une activité pédagogique mobilisant un plusieurs outils numériques, seront évalués les capacités des candidats à s'inscrire dans le cadre institutionnel du numérique et à justifier le rôle de ces outils dans la situation décrite (formation des élèves aux compétences numériques et plus-values sur les gestes professionnels de l'enseignant).

	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 4 (optionnelle)
	Description des modalités d'évaluation
Module 1	Non évalué
Module 2	Module 2 Vous vous appuierez sur un exemple précis de votre choix (structure, établissement) que vous présenterez de façon détaillée. Cette présentation se fera sous la forme d'une capsule vidéo (power point commenté) d'une durée de 15' maximum
Module 3	Module 3 La présentation des deux travaux précédents aboutis se fera sous forme d'un exposé de 15 minutes (suivi d'un entretien de 15 minutes). Ce travail se fera de façon synchrone ou asynchrone.

L'accompagnement

La possibilité que les inscrits au DU EEFE qui enseignent déjà en établissement français à l'étranger bénéficient d'une aide, d'un suivi au sein des établissements est une chose importante dont il convient de préciser les contours. Il ne s'agit bien entendu pas de normaliser la forme de ce suivi mais plutôt de réfléchir aux enjeux de ce dernier.

Assurer le suivi des stagiaires oui mais par qui?

Les termes pour désigner celui qui assure le suivi pédagogique de la personne en formation sont nombreux dans la littérature : tuteur, référent, maitre de stage, conseiller, superviseur... Les approches conceptuelles (comment fait-on avec lui ?) peuvent, elles aussi, être diverses : apprendre aux formés à repérer les choses efficaces dans l'exercice du métier, les aider à les décrypter et les mettre en œuvre, se centrer sur les leviers du changement d'une pratique professionnelle, s'intéresser à la compréhension et à l'interprétation de la prescription... Quelle que soit l'approche choisie, nous pouvons essayer de décliner le travail possible au niveau du DU EEFE à travers trois grands modèles :

- le modèle du maitre de stage: il va faciliter une prise en main progressive de la classe à
 travers le principe de l'alternance (successivité et enrichissement des temps dits théoriques
 et pratiques). Cela signifie qu'il y a un stage aux contours précis, définis et au positionnement
 clairement établi en lien avec le DU. Ce n'est pas le choix qui a été fait: il n'y a pas d'UE « stage »,
 pas de calendrier ou modalités de mise en œuvre...;
- le modèle du tuteur : il est identifié comme la personne référente d'un parcours de formation. Le tuteur conduit le formé au sein du parcours de formation, il connait et maitrise toutes les dimensions de ce parcours. Le tuteur va guider le formé sur les différentes étapes structurantes de son développement. Etre tuteur nécessite d'être désigné et volontaire pour le faire, de maitriser tous les éléments du parcours de formation ou tout au moins de pouvoir influer sur l'ensemble de ces éléments. Il n'est raisonnablement pas possible de penser que cette mission soit généralisable au niveau du DU car elle est également très liée à un statut au sein de l'établissement ;
- le modèle de l'accompagnant : il est identifié comme la personne ressource que l'on peut solliciter et qui peut solliciter sur tout ou partie de la formation. Le formé interroge et est interrogé par le formateur et vice et versa. L'accompagnant va davantage contribuer à la construction d'un métier à partir d'une formation plutôt que de rester centré sur la formation, ses contenus, ses modalités d'évaluation... L'accompagnant doit davantage maitriser les enjeux du DU au regard du développement professionnel du formé que maitriser in fine les contenus du DU. C'est le principe qui est retenu pour le suivi du DU.

Les enjeux du DU EEFE

Le DU EEFE reste une formation adossée à un diplôme : les attentes relatives au développement professionnel sont premières, les contraintes attenantes à une diplomation sont au service de ces attentes.

Le DU EEFE a pour objectif de :

- permettre aux formés de progressivement mieux faire la classe en travaillant autour des outils pour enseigner. Les outils pour enseigner peuvent être directement utilisables en classe mais doivent aussi se confronter aux diverses réalités de classe;
- assurer pour les formés la compréhension des enjeux scolaires fixés par les textes cadres de l'éducation nationale (socle commun de connaissances et de compétences, programmes, éducation à...) mais aussi les enjeux disciplinaires (le sens de la discipline scolaire, la didactique disciplinaire...);
- outiller les formés afin qu'ils puissent analyser leur pratique et la pratique de leurs pairs (être en mesure de porter un regard sur le métier mais aussi être capable de se regarder exercer le métier);
- donner aux formés l'accès à un diplôme. Vouloir obtenir un diplôme s'inscrit dans un parcours personnel et professionnel, nécessite un engagement et un travail individuel enrichi par le collectif. Dans la sphère éducative, la réussite du formé est directement corrélée à la réussite de ceux que l'on éduque, à qui l'on enseigne, que l'on instruit. L'exercice du métier d'enseignant, les réussites et les échecs du métier empêchent le cloisonnement total entre la sphère personnelle et la sphère professionnelle.

Le rôle des formateurs du DU FFFF

Les formateurs de l'INSPÉ ne font pas tout au regard du développement professionnel souhaité chez les formés ; cerner leurs rôles et missions est important pour davantage comprendre ce qu'ils font mais aussi identifier ce qu'ils ne peuvent pas faire.

Ainsi, ils:

- partagent des références (didactiques, pédagogiques, scientifiques), des modèles explicatifs pour mieux comprendre la classe et l'acte d'enseignement;
- décryptent et aident à comprendre la prescription (les divers textes de l'éducation nationale...)
 qui est unique alors que la traduction de cette dernière est, par essence, plurielle;
- font travailler les formés à partir d'outils transférables et/ou transformables (exercer son métier à partir de l'expérience acquise par le métier mais aussi à partir de sa liberté pédagogique et de la créativité de chacun);
- évaluent et notent dans une perspective formative et certificative.

Le rôle des accompagnants d'établissement

Les accompagnants sont avant tout dans la proximité des formés : proximité de lieu, proximité de contexte...

Ils peuvent ainsi:

- contextualiser: les enjeux, les contenus, les problématiques, le vocabulaire... proposés dans le DU au regard d'une réalité, d'une complexité, de particularités... propres à l'établissement;
- accompagner la construction du métier: mettre à jour avec les formés la transformation des pratiques en mettant en exergue ce qui a changé, ce qui est en train de changer et ce qui doit encore évoluer. Il s'agit alors de contrebalancer le regard du formé souvent centré sur ce qui ne va pas;
- dynamiser et rassurer : l'approfondissement du métier, le développement professionnel sont par nature des éléments déstabilisateurs, des perturbateurs de la zone de confort et d'évolution. La présence bienveillante et humaine reste majeure;
- observer le formé, constater avec lui, réguler, s'inscrire dans la durée... sont des actes que ne peuvent réaliser les formateurs du DU placés la majorité du temps à distance des formés. La question de la dynamique d'établissement est ici primordiale;
- faciliter le quotidien de la formation : organiser des temps de regroupements, filmer des moments de classe, d'expériences...
- impulser un travail collectif pour une réussite individuelle, catalyser les énergies au profit de la dynamique de groupe. L'accompagnant joue alors un rôle à la fois discret et primordial dans la création et l'entretien de cette dynamique.

Admissions

Etre titulaire d'un bac +2 ou effectuer une procédure de validation d'acquis professionnels (VAP) ou validation d'acquis de l'expérience (VAE). La commission d'admission du diplôme décide de l'entrée en formation des demandeurs.

Chaque étudiant-e sera inscrit-e à l'INSPÉ Clermont-Auvergne, donc à l'Université Clermont-Auvergne, et bénéficiera des services de l'ENT et de la BCU.

Contact

Responsable de formation et des échanges internationaux :

Raphaël COUDERT Tél. +33 (0)4 71 09 90 50 raphael.coudert@uca.fr

Réalisation : communication - INSPÉ Clermont-Auvergne / Crédit Photo : IStock photo